JB/BL
REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA COOPERATION

DECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

ANNEE 1961 N° 142/PR/MAC/EF.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT

VU la loi nº 60-36 du 26 novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ;
VU la loi nº 59/16/ALD du 9 juillet 1959 fixant la liste des emplois dont la nomination des titulaires est faite par le Premier Ministre, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;
VU les besoins du Service :

D E C R E T E,

ARTICLE 1er.- M. CONSIGNY Vincent, Inspecteur des Eaux et Forêts nouvellement mis à la disposition de la République du Dahomey, et arrivant à COTONOU le 10 mai 1961 à bord du m/s "FOUCAULD", est nommé provisoirement Chef de la Section de Recherches Forestières de la Direction des Eaux et Forêts, avec résidence à COTONOU.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera enregistré, publiée et communiqué partout où besoin sera./-

PORTO-NOVO, le 23 MAI 1961

Par le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Le Ministre de l'Agriculture
et de la Coopération

S. D A S S I

H. M A G A

VU :
Le Ministre des Finances
et du Budget

VU :
Le Controle Financier.

Original..... 1
PCM 15
SGCM 1
MFPT 1
MAC 2
SAP 1
Trésor 1
MFB 3
CF..... 1
OD..... 1
BM..... 1
Mission Aide et Coopération..... 2
JORD..... 1
Forêts 5
Intéressé 2